

Revue de Lierre

n° 214 • octobre 2025

à venir

Formations

La Maam propose des formations et événements gratuits pour les bénévoles, en webinaire ou à l'Espace Dewailly. Places limitées. Inscription obligatoire : 03 22 92 50 59 - <http://www.maam.fr>. Attention : les dates, les horaires et les lieux sont susceptibles d'évoluer. Des formations peuvent être annulées, reportées ou changer de format. Vérifier toujours sur www.maam.fr ou lors de votre inscription à la formation.

Comprendre la solidarité internationale et l'interculturalité - Samedi 11 octobre de 14h à 17h30

Pôle Universitaire Cathédrale

Vous êtes une association étudiante de l'UPJV et vous allez mener un projet de solidarité internationale prochainement ? Cette session est la première d'un parcours co-animé par la Maam, Lianes Coopération et Concordia. Identification et appropriation des incontournables d'un projet de solidarité internationale.

Concevoir ses visuels sur Canva - Vendredi 17 octobre de 14h30 à 17h30

Formation hybride

Cette formation s'intéresse aux éléments clés d'une affiche et propose une initiation sur la plateforme gratuite de conception graphique Canva.

Quelle fiscalité pour les associations ? - Jeudi 23 octobre de 18h à 20h

Formation hybride

Animé par l'Ordre des Experts-Comptables des Hauts-de-France

Les associations de loi 1901 ne sont, en principe, pas soumises aux impôts commerciaux. Seul l'exercice d'une activité lucrative peut remettre en question le bénéfice de ces exonérations. Vous avez une activité commerciale ? Vous souhaitez développer des actions lucratives ? Quelle sera votre fiscalité ? Êtes-vous en règle ? Une analyse spécifique est nécessaire afin d'évaluer le risque de fiscalisation de l'association, et le cas échéant de mettre en place une sectorisation ou de créer une filiale.

Demander une subvention et rédiger son bilan d'action - Mardi 28 octobre de 12h à 13h

Webinaire

Cette formation étudie étape par étape un dossier de demande de subvention : objectifs et description du projet, public visé, moyens, évaluation... Et la rédaction du bilan d'action, à remplir dès lors qu'elle reçoit un financement public. Focus sur la campagne de financement 2026 Amiens et Amiens Métropole et sur l'utilisation de la plateforme "Amiens vous soutient".

actualités

DEMANDES DE SUBVENTIONS AMIENS / AMIENS MÉTROPOLE

La campagne de demandes de subvention de la collectivité est ouverte jusqu'au 15 novembre pour les demandes de soutien d'actions (les demandes de subventions de fonctionnement sont closes depuis le 15 septembre). La Maam vous accompagne en octobre avec un webinaire et deux ateliers (voir agenda ci-contre). Si vous n'avez pas encore créé de compte, et que votre association envisage de déposer une demande de soutien pour un ou plusieurs projets, rendez-vous vite sur :

<https://amiensvousoutient.amiens.fr/>.



Plus d'infos sur la campagne :

<https://www.amiens.fr/Vivre-a-Amiens/Vie-associative>

Retrouvez plus
d'appels à projets
sur :

www.appelaprojets.org

**APPEL
à PROJETS**



parole d'actrice

FONDATION UNIVERSITÉ DE PICARDIE

JULES VERNE

Appel à projets étudiants

Soutien d'associations d'étudiants de l'UPJV dans les domaines : Vie étudiante, inclusivité et ouverture des étudiants à la citoyenneté / Esprit d'entreprendre et développement économique du territoire / Développement de projets internationaux / Promotion et usage de la langue française / Promotion de la santé et lutte contre la précarité.

Candidater avant le 31 octobre

Infos : <https://www.u-picardie.fr/entreprises-et-partenaires/accompagner-fondation-lupjv>



FONDS DE DOTATION JEAN BAUDELET

Bien-être et équilibre de vie

Soutien de projets autour du bien-être et de l'équilibre de vie ayant pour objectif de faire bouger les habitudes et d'avoir un impact concret sur la santé, le quotidien et l'épanouissement de chacun.

Candidater avant le 31 octobre

Infos : <https://fondsjeanbaudelet.fr>



FONDS MAIF POUR LE VIVANT

Nature 2050

Appel à projets pour faire émerger et pérenniser des projets qui mettent en œuvre des solutions fondées sur la Nature. Soutien d'actions en faveur de la biodiversité et de l'adaptation des territoires aux changements climatiques.

Candidater avant le 13 novembre

Infos : <https://fondismaifpourlevivant.maif.fr>

**fonds
MAIF pour
le vivant**

FONDATION RTE, MOUVEMENT TILT

Accompagnement à la transition écologique

Accompagnement collectif et personnalisé de 8 mois pour bâtir une stratégie de durabilité solide, adaptée à vos enjeux.

Candidater avant le 1^{er} décembre

Infos : <https://mouvement-tilt.com/accompagnement-tilt>



Récemment, un appel à mobilisation national du 11 octobre a été lancé pour alerter sur la situation du monde associatif. C'est l'occasion pour nous de rencontrer Claire Bizet, directrice du Mouvement associatif Hauts-de-France à l'initiative de cet appel en région pour nous en dire plus.



la Maam, soit des réseaux plus sectoriels qui sont structurés autour du sport, de la culture... C'est important pour une association de ne pas rester isolée.

Vous avez lancé un appel à mobilisation. Peux-tu nous en dire plus ?

On observe une forme d'usure dans le monde associatif, face

Bonjour Claire, parle-nous de ton parcours professionnel.

J'ai étudié l'histoire de l'art et je me suis beaucoup intéressée à la question des enjeux de démocratisation de l'art. Ça m'a amenée à côtoyer le monde de l'éducation populaire et c'est par ce biais que je suis entrée dans le monde associatif. J'ai travaillé dans une association qui fédérait des salles de cinéma associatives. Ensuite, je suis partie travailler pour un réseau d'associations culturelles. Puis, j'ai voulu quitter Paris et j'ai candidaté sur un poste qui s'ouvrait à Amiens au Mouvement associatif. J'ai donc animé au régional le DLA*. Le Mouvement associatif était tout jeune, le DLA venait de naître et c'était plutôt exaltant d'accompagner ça. Depuis, le Mouvement s'est agrandi pour répondre aux besoins des associations, mettre en place ce qui est devenu Guid'asso, un réseau national né d'une initiative des acteurs picards. Je suis devenue directrice adjointe, puis directrice.

Peux-tu nous présenter le Mouvement associatif Hauts-de-France ?

C'est une association de loi 1901 qui a deux fonctions principales. La première : défendre et valoriser le fait associatif. La deuxième : accompagner les associations, produire des outils et mettre en lien les acteurs sur les enjeux d'accompagnement et de soutien aux associations. Nous travaillons aussi sur des thématiques transversales : l'engagement bénévole, l'emploi, le modèle économique, les fonds européens, le numérique... Tout ce qui peut impacter la vie d'une association.

Nous incitons également les associations locales à rejoindre, soit des réseaux territoriaux comme

aux difficultés croissantes. Les associations font face à l'inflation : des coûts de fonctionnement qui augmentent, des financements publics qui baissent et des démarches administratives de plus en plus lourdes qui freinent l'engagement des bénévoles dans les gouvernances. Face à ce contexte, nous avons beaucoup alerté sur les risques de voir s'effondrer ce tissu associatif et disparaître tout ce qu'il produit, comme lien social, comme services aux habitants, comme lieu pour se retrouver, faire des activités et comme soutien aux publics fragiles. Cette année a été particulièrement difficile avec des retards dans le vote du budget et puis des budgets d'austérité qui ont vu beaucoup de lignes financières baisser pour les associations. L'État a aussi baissé les dotations aux collectivités, ce qui impacte le monde associatif. Une enquête menée par l'ORVA** a montré que les associations étaient extrêmement fragilisées et amenées à prendre des décisions difficiles : licenciements, arrêts d'activités... Face à cette situation, pour la première fois de son histoire, le monde associatif se mobilise jusqu'à appeler à des rassemblements et donc une grande manifestation à Lille.

Où peut-on retrouver les informations relatives à cette mobilisation ?

Sur le site du Mouvement associatif Hauts-de-France. Notre mot d'ordre, c'est #çanetientplus. On voudrait être visible dans l'espace public donc être très nombreux et nombreuses à Lille le 11 octobre à 14h pour montrer la force du monde associatif.

<https://lmahdf.org/ca-ne-tient-plus/>

* Dispositif Local d'Accompagnement

** Observatoire régional de la vie associative

35 % des associations employeuses estiment leur situation difficile en 2025, selon le Baromètre Opinion des Responsables Associatifs.

Un climat d'incertitude pèse sur la rentrée, avec 45 % des employeurs anticipant des difficultés, tandis que 40 000 dirigeants prévoient de réduire leurs activités. Les petites structures souffrent surtout du manque de bénévoles, et les grandes subissent des tensions financières et des inquiétudes face aux politiques publiques. Les secteurs du sport, du sanitaire et social, et de l'éducation populaire sont les plus exposés.

Source : Recherche & Solidarités

ASSOCIATIONS EMPLOYEES

CONVENTION ÉCLAT

L'avenant 208 du 23 juin 2025 fixe les nouvelles valeurs de point à compter du 1^{er} janvier 2026 :

- La valeur V1 passe à 7,23 (contre 7,15 en 2025)
- La valeur V2 passe à 6,81 (contre 6,73 en 2025)



EMPLOYEUR ET SALARIÉ : SALAIRE MINIMUM À RESPECTER ET CONVENTION COLLECTIVE

Le Code du travail numérique propose un nouvel outil qui permet d'avoir une réponse personnalisée et de s'assurer du salaire minimum appliqué d'après la convention collective dont vous dépendez. Sur le site du code travail numérique, vous trouverez tous les textes et points essentiels de votre convention collective et des modèles de documents pour vous aider dans votre gestion en tant qu'employeur.

En savoir plus : <https://code.travail.gouv.fr/contribution/quel-est-le-salaire-minimum>

(Une infographie sur le salaire minimum en France est disponible dans la partie "Afficher les informations".)



INFORMATION JURIDIQUE

LA VENTE D'OBJETS ET DE SERVICES BIEN ENCADRÉE

Malgré le but dit "non lucratif" d'une association loi 1901, celle-ci peut exercer une activité commerciale régulièrement ou occasionnellement. Mais la gestion de cette activité doit être désintéressée. Autrement dit, servir les seuls intérêts de l'association qui ne peut pas distribuer ses excédents. Dans une optique de recherche de profit, il est plus judicieux d'opter pour un statut entrepreneurial.

Il est nécessaire de prévoir un article "ressources" dans les statuts mentionnant la possibilité de vendre des produits et services.

L'activité commerciale peut être fiscalisée si elle est considérée comme concurrentielle au secteur marchand. L'association est considérée comme non concurrente du secteur marchand si les conditions suivantes sont réunies :

- L'activité vise à satisfaire un besoin non ou insuffisamment pris en compte par le marché (ex : restauration pour des personnes démunies) ;
- L'activité concerne essentiellement des personnes justifiant l'attribution d'avantages au vu de leur situation économique et sociale ;
- Les prix sont inférieurs à ceux du secteur marchand pour des services ou produits similaires ;
- La communication faite sur ces prestations ne s'apparente pas à de la publicité commerciale ;
- L'association utilise ses excédents pour des projets entrant dans le champ de son objet non lucratif ou pour faire face à des besoins futurs.

Si l'activité lucrative est accessoire, l'association peut être exonérée des impôts commerciaux si : la majorité de ses activités est non lucrative, sa gestion est désintéressée et le montant des recettes est inférieur à 78 596 € par an.

Plus d'infos : <https://www.service-public.fr>



OUTILS RESSOURCES

ASSOCIATIONS, RÉSERVEZ UN CHALET DE NOËL AVANT FIN OCTOBRE

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le Marché de Noël s'installera au cœur d'Amiens. Dans ce cadre, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) bénéficie de la mise à disposition de trois chalets spécialement réservés aux associations locales, afin de leur offrir une opportunité de se faire connaître et de mettre en valeur ces actions. Une occasion de visibilité, d'échange avec les habitants et de valorisation des projets et engagements.

Votre association est intéressée ? Contactez Madame Messaline El Badsy au 03 22 97 11 25 ou sur m.el-badsy@amiens-metropole.com. Inscriptions jusqu'au 31 octobre 2025.



ENTREPRENDRE DEMAIN JUSQU'AU 17 OCTOBRE

Du 29 septembre au 17 octobre 2025, c'est la 21^e édition de l'événement Entreprendre Demain en Picardie. Organisé par Initiative Somme France Active Picardie (ISFAP), acteur de l'accompagnement au financement des entreprises et des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire, ce rendez-vous s'adresse à celles et ceux qui veulent créer, reprendre ou développer une activité économique utile au territoire.

Au programme : 13 rencontres dans la Somme, l'Aisne et l'Oise. Ateliers pratiques, forums thématiques, échanges avec des entrepreneurs et experts de terrain...

Informations et inscriptions : <https://franceactive-picardie.org/actualites-evenements/entreprendre-demain/>

FRANCE ACTIVE
Les entrepreneurs engagés
PICARDIE

Réseau Initiative
SOMME

QUESTION — RÉPONSE

QUELLES SONT LES SUITES DE LA GRANDE ENQUÊTE LANCÉE EN AVRIL 2025 SUR LES ASSOCIATIONS D'AMIENS MÉTROPOLE ?

Vous avez été plus de 500 associations à vous mobiliser pour répondre au questionnaire de l'observatoire local de la vie associative de la Maam. Rendez-vous le **samedi 22 novembre 2025** à l'espace Dewailly pour découvrir et échanger sur les premiers chiffres lors de la **3^e édition des rencontres de la vie associative d'Amiens**.

Le programme et les modalités de réservation seront communiqués prochainement.



minute verte

RENDEZ-VOUS LE 4 NOVEMBRE A LA MAAM

Associations, vous voulez vous former et éventuellement sensibiliser vos usagers à la question de la ressource en eau sur notre territoire ?

Rendez-vous à la Maam le 4 novembre après-midi, une ambassadrice du développement durable venue de l'Aisne propose une animation autour du jeu Shar'Eau.

Deux séances au choix :

- 13h30 à 15h30
- 16h à 18h

Inscription :

<https://framadata.org/DjnlupZ22oncpFS8>



ambassadeursdd

réseau des ambassadeurs
du développement durable



numérique

DÉCOUVREZ LES WEBINAIRES GRATUITS CHORUS PRO

Chorus Pro est le portail officiel pour déposer, recevoir, suivre et payer des factures électroniques vis-à-vis des services publics. Les associations peuvent être amenées à utiliser ce portail et il n'est pas toujours facile de s'y retrouver.

Pour accompagner les utilisateurs, Chorus propose une offre de formation en ligne gratuite, en webinaire. Chaque session allie théorie et démonstration pratique et permet de poser ses questions en direct. Les enregistrements sont disponibles après les formations.

Ces webinaires permettent de :

- maîtriser Chorus Pro selon son profil,
- gagner du temps,
- éviter les erreurs de dépôt ou de gestion.

Informations et inscription : <https://link.infini.fr/2L-dRGdV>



engagement

COMMENT VALORISER SON ENGAGEMENT BÉNÉVOLE ?

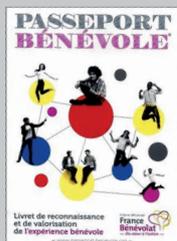
Dans le bénévolat, on donne beaucoup : temps, énergie, idées et plus encore !

Mais il nous apporte aussi : des rencontres, des compétences, des connaissances, etc.

Voici quelques outils pour valoriser son bénévolat :

- L'outil **"Valorise-toi"** pensé par les scouts et guides de France pour identifier les compétences acquises dans le cadre de ses missions bénévoles : compétences organisationnelles, esprit d'initiative et d'analyse, etc.
- Le **passport bénévole** conçu par France bénévolat pour faire reconnaître l'expérience bénévole : missions réalisées, responsabilités en tant que bénévole, etc.
- Le **Compte Engagement Citoyen** (pour les bénévoles encadrant ou les bénévoles de gouvernance) : déclarer 200h de bénévolat pour acquérir des droits à la formation via son compte personnel de formation (plafond total de 720€ limité à 240€/an)

Pour aller plus loin, EVA "Des outils pour valoriser l'engagement bénévole" : <https://www.eva-formationbenevoles.fr/mod/page/view.php?id=635>



retour sur l'actualité

agora

UNE ÉDITION FAMILIALE ET SPORTIVE qui a fait bouger petits et grands !

- + de **9 000** visites sur la journée
- 239** associations exposantes (284 dans notre annuaire)
- 8 000** annuaires distribués sur la manifestation et dans l'année
- 73** animations sur 3 espaces scéniques et alentours
- 45** initiations et pratiques sportives au Coliseum et au stade Thédié
- 147** personnes rencontrées sur l'espace bénévolat
- + de **200** participants sur la chasse au trésor et le jeu de piste
- + de **7 000** visiteurs sur notre site internet dédié en 2025

MERCI

à tous et à l'année prochaine !

COUP DE PROJECTEUR SUR LA COMMUNICATION DE LA MAAM

Mercredi 17 septembre se déroulait le Club des Communicants de l'ESS, un rassemblement organisé par Le Mouvement associatif Hauts-de-France et la CRESS Hauts-de-France qui réunit les chargés de communication du monde de l'ESS en région. La Maam avait déjà participé à une précédente rencontre sur la thématique de la communication responsable. Cette fois-ci, c'est Florent qui intervenait sur le sujet de la communication attractive, en présentant le travail mené sur la structure de la Maam depuis 4 ans. Un beau moment de rétrospective qui a permis d'échanger sur les techniques de communication des uns et des autres.



Association loi 1901 — siret 780 613 162 00038 — nace 9499z
 Agrément Jeunesse et Sports 80/07/018. Agrément Éducation Nationale
 12 rue Frédéric Petit • 80000 Amiens • Tél. : 03 22 92 50 59
 Fax : 03 22 92 89 46 • contact@maam.fr • <https://www.maam.fr>

Directrice de publication : Christelle Falgareiro • Rédaction : Candice Bertoux, Faustine Bligny, Céline Bray, Anne-Élodie Duflo, Florent Velain.
 Maquettage : Florent Velain • Tirage 350 ex. papier et 500 par mailing.
 Impression Maam sur papier 100 % recyclé écolabélisé



Mon quotidien à perte de vue

Portes ouvertes association

Valentin Haüy comité de la somme

Journée mondiale de la vue et 200 ans du braille



Ateliers adaptés

10 octobre 2025

10h-16h



Jeu de piste inclusif
sur inscription par
téléphone



Informations et
conseils sur les
droits

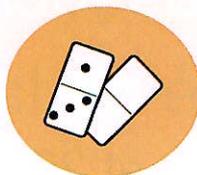
Audio
scan moi



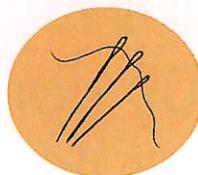
Organisation des ateliers



**Matériels
adaptés**



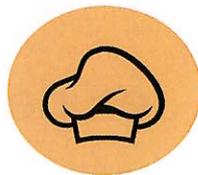
**Jeux
adaptés**



Couture



Bien-être



Cuisine



Locomotion



Lecture



**Association Valentin haüy comité de la
somme**



Valentin haüy somme

**Comité de la somme 354 boulevard de beauvillé,
80000 Amiens Centre Saint-Victor**



AVH somme



03 22 92 25 29

comite.somme@avh.asso.fr